

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la prévention et la lutte contre le feu, ainsi que la mission des sapeurs pompiers et des forestiers, Paris, le 22 mai 1990.

Mesdames et messieurs,

- Je vous dirai, d'abord mon plaisir de vous accueillir ici, dans ce Palais de l'Élysée en cette circonstance.

- Je suis et je connais vos efforts. Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'agriculture, veillent constamment au développement de vos activités mais rien ne vaut une relation directe comme celle que nous pouvons avoir aujourd'hui. J'aurai moi-même une plus claire conscience des personnels que vous représentez en vous rencontrant, mais je sais que vous faites tant de travail, et souvent si difficile, que c'était bien le moins que de vous recevoir, dans le Palais de la République, qui est après tout votre maison, car c'est celle du Peuple.

- Vous êtes ici, sapeurs-pompiers civils et militaires, forestiers, personnels de la Sécurité civile, responsables d'associations diverses, tous ensemble, et nous en parlerons tout à l'heure. Vous êtes au premier rang du combat contre le feu. Juste avant d'entrer j'apprenais qu'un jeune homme, Loïc Guillaud, sapeur à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, soldat du contingent d'octobre 89, était décédé dans la nuit dernière à la suite d'un accident survenu alors qu'il se rendait sur un feu. Que de fois cette liste s'allonge ! Pourquoi s'allonge-t-elle ? Parce que c'est une responsabilité difficile, parce que le risque est grand et parce que vous avez accepté d'encourir le danger pour servir le pays. La cause est noble, certes, mais il faut aussi savoir mesurer le sacrifice et je tiens ici à vous le dire. Dans les notes dont je dispose, j'observe que, sans vos efforts, l'année 1989, qui a vu la destruction de 80000 hectares, tandis que 12 personnes étaient tuées, aurait été certainement pire, tant les dangers se sont accumulés avec des catastrophes naturelles de toutes sortes et la sécheresse et nous revoyons cette année se profiler exactement le même horizon difficile.

- Ce soir c'est une façon pour moi de vous remercier, de rendre hommage aux victimes, morts en service commandé, c'est un hommage de la Nation. Il vous est dû et je le fais.

Je voudrais en même temps indiquer comment je vois l'organisation prochaine, à la veille d'aborder l'été 1990. On peut s'attendre au vu de ce printemps, à connaître de nouveau une situation périlleuse et encore une fois des dizaines de milliers d'hectares de forêt risquent d'être détruits, avec toutes les conséquences que cela implique et pourtant que de précautions prises, que de moyens supplémentaires engagés, que d'efforts consentis ! Je vous dirai très simplement que notre action, la vôtre sur le terrain, la nôtre, la mienne, consiste à bien s'organiser avec les moyens du bord, que l'on s'efforce d'améliorer d'année en année. Comment peut-on préparer des jours futurs, meilleurs que ceux que nous avons connus ?

- Vous apprenez cela partout, vous me pardonnerez de le répéter, c'est vrai qu'il faut commencer par la prévention, c'est vrai qu'il faut entretenir nos forêts. Cela se fait d'ailleurs lorsqu'il s'agit de domaine public, mais enfin il y a des méthodes que les forestiers appliquent lorsqu'il s'agit de mélanger des espèces, de disposer de peuplements végétaux de hauteurs inégales, de créations de bandes cultivées difficilement combustibles et je noterai la vigne, en particulier, mais il en est d'autres. Donc, il faut préparer le terrain, il faut nettoyer les sous-bois, je le répète et le débroussaillage se fait dans la forêt publique. surtout domaniale. dans les forêts privées

...vraiment productives. Mais dans combien d'autres endroits vous trouvez-vous, lorsque l'on vous appelle, devant des situations qui sont pratiquement impossibles à dominer si on n'a pas fait de prévention.

- Mais il faut être très sévère, je le recommande au gouvernement. Il faut appliquer très fermement les textes en vigueur. Après tout, ceux qui réalisent un lotissement, qui veulent faire construire une résidence secondaire trouvent quand même toujours les moyens de nettoyer les parages, les abords. Et puis, il ne faut pas hésiter, comme vient de le décider le gouvernement, à faire exécuter d'office des travaux lorsque c'est nécessaire.

- Voilà, si je vous dis cela à vous, c'est pour qu'on m'entende, c'est pour que d'autres m'entendent & parce que vous, vous le savez. Mais, au-delà des personnes reçues ce soir, c'est l'opinion qui en sera saisie et le gouvernement représenté ici, qui m'entend & au demeurant, cela m'est d'autant plus facile de le lui dire que c'est l'objet de nos conversations et que ce que je vous déclare là est souvent le fruit de leurs conseils.\

Alors il faut prévenir et il faut mobiliser. On vient de mettre en place avec deux mois d'avance sur les années précédentes, des renforts aériens, en particulier dans les départements du sud-est et du sud-ouest. On n'en a pas tellement, c'est vrai. La participation de l'armée va permettre de multiplier les patrouilles de surveillance et d'accroître les possibilités de transport de personnel. On va accroître la puissance des moyens matériels. Il faut vous donner le moyen des interventions les plus rapides possibles sur les lieux d'incendie.

- Pour le guet et la surveillance 24 heures sur 24, toutes les bonnes volontés sont utiles. Mais à condition qu'elles soient bien encadrées, sans quoi elles peuvent même être une gêne dans l'accomplissement de votre tâche.

- Et puis il faut mobiliser aussi dans l'information. Elle commence à l'école. De ce point de vue, M. le ministre de l'agriculture, M. le ministre de l'éducation nationale et M. le ministre de l'intérieur se sont attachés à cette oeuvre. Ils ont lancé le 10 mai une campagne, en se rendant dans le département du Gard. Il faut intensifier ce genre d'action. D'ailleurs j'irai moi-même, le 1er juin, sur place, dans les départements du Vaucluse et du Gard - il faut bien choisir - afin d'examiner avec les autorités compétentes, la situation telle qu'on peut la prévoir et les moyens à mettre à disposition. Donc je consacrerai cette journée entière à l'examen d'une situation dont vous serez, le cas échéant, les artisans.\

Et puis s'il faut prévenir, s'il faut mobiliser toute les forces, il faut aussi coordonner. Ce n'est pas toujours la chose la plus facile entre pompiers et forestiers. Est-ce que c'est toujours très aisé ? Je ne sais pas. Mais malgré tout j'observe une évolution très heureuse. Les ministres eux-mêmes se concertent très aisément : ministre de l'intérieur, ministre de l'agriculture, ministre de la défense, ministre de l'environnement, ministre de la justice, sans oublier, bien entendu, les collectivités locales, c'est-à-dire les conseils généraux et les conseils municipaux, les maires et les présidents de Conseil général. Tous les moyens sont placés sous l'autorité d'un Préfet, en l'occurrence, du Préfet de la région Provence-Côte d'Azur pour ce qui est de la coordination de la lutte contre le feu dans les quinze départements méditerranéens.

- Quand l'été sera passé, nous ferons un bilan du dispositif mis en place. Je demande, d'ores et déjà, au Premier ministre qui en sera saisi de me rendre compte à tout moment des insuffisances constatées. Enfin, je ne veux pas faire un discours qui vous tienne pendant trop longtemps. Mais il aurait fallu que je puisse développer certaines conceptions sur le problème très vaste de l'ensemble des risques naturels ou technologiques. J'ai pu constater moi-même - puisque je m'y suis rendu - en Normandie, en Picardie, les dégâts provoqués par les tempêtes du début de cette année sur des villes côtières. Vraiment, la situation était désastreuse. J'ai vu de quelle façon les dispositifs conçus pour protéger notamment la côte de la Somme, du côté de Cailleux-sur-mer, s'étaient retournés contre les riverains. J'ai rencontré certains de vos collègues auxquels j'ai apporté l'expression de ma gratitude car ils ont vraiment été d'un dévouement très remarquable.\

Alors, il faut faire en sorte que les personnels qui assurent notre sécurité puissent travailler dans de meilleures conditions. Il y a l'élaboration du statut des sapeurs-pompiers, l'effort de formation qui doit être entrepris pour tous les personnels appelés à lutter contre le feu, améliorations qui

sont en cours pour d'autres catégories : autant d'éléments que le gouvernement se doit de mettre en place pour vous permettre de mieux servir le pays. Sachez que c'est pour moi une préoccupation majeure, comme elle l'est pour les ministres qui m'entourent. Vous avez là un petit groupe de responsables, d'hommes, pour lesquels il est impératif que vous soyez mis en mesure d'accomplir votre tâche et d'aussi contribuer au service du pays. Cela apparaît désormais comme une priorité, avec les prévisions pessimistes que l'on peut faire, pour le déroulement de l'année en cours. Il faut une plus grande technicité. Vous avez les qualités de courage, de dévouement, vous êtes efficaces : il faut ajouter tous les moyens de la technique.

- Si je m'adresse à vous, c'est parce que je pense que vous donnez de bons exemples au pays. On en a besoin. Le pays, un pays comme la France, a toujours besoin d'être réuni. La moindre chose suffit pour allumer d'autres incendies dans les esprits. Tendance historique, millénaire qui consiste à ce que les groupes se séparent et s'opposent. C'est une qualité, c'est un défaut. C'est une qualité que chaque individu ou chaque groupe ait une pensée de l'intérêt général, même si cette pensée est contraire à celle du voisin. Mais enfin, c'est une vitalité démocratique qui permet à notre République d'être active, présente, vivante et bien protégée. Et, c'est un inconvénient, puisqu'il y a des moments, vous le savez bien vous, quand on vous appelle, si chacun tire à hue et à dia, s'il n'y a pas un minimum de discipline, de discipline dans la bonne humeur et dans l'amitié, dans la fraternité entre vous, qu'est-ce qu'on peut faire ? Il faut donc que l'exemple que vous nous offrez dans ce combat que j'ai décrit, que cet exemple soit compris. Vous devez vous-mêmes comprendre que vous offrez le modèle de ce qu'une société comme la société française pourrait faire ou peut faire - parlons au présent et pas simplement au conditionnel - dès lors qu'elle sait se rassembler quand il le faut et cela arrive de temps en temps.

Quand vous retournez, vous pompiers, dans vos casernes, lorsque vous pompiers civils vous retournez à la maison, lorsque vous forestiers vous allez prévenir les feux de forêts, lorsque, personnel civil de sécurité avez accompli votre mission alors, chacun d'entre vous, vous avez bien le droit naturellement et même le devoir de penser ce que vous voulez, des affaires générales, des affaires du pays, des problèmes internationaux, de la façon dont sont conduites les affaires, de la façon, même, dont vos camarades et vos chefs conçoivent leur mission. Et puis, vous entendez l'alarme ou l'alerte, il faut se rendre sur les lieux où des hommes, des femmes sont en péril de mort, où la nature risque d'être détruite. Qu'est-ce que vous faites ? Vous n'abandonnez pas votre personnalité, mais vous la mettez au service de la communauté, vous ne vous posez pas d'autres questions, vous y allez.

- Voilà, je le répète un exemple que je voudrais faire entendre dans le pays tout entier lorsqu'il s'agit pour nous d'affronter la compétition internationale qui est rude. Et puis, après tout, je crois que, lorsqu'on a le sentiment d'une tâche bien accomplie dans le respect mutuel de camaraderie, de solidarité et d'efficacité, on se sent mieux.

- Je vous souhaite, en tout cas, mesdames et messieurs, bonne chance dans l'accomplissement de votre tâche, de votre mission, de vos objectifs. Je souhaite à notre pays que très nombreux soient celles et ceux qui se consacrent à son service comme vous le faites, dans votre domaine, partout où c'est nécessaire. Sortant de ces conversations peut-être un peu sérieuses mais le sujet est "sérieux", je vous invite maintenant à rompre ces rangs, à vous attarder ici quelques quarts d'heure, à venir partager - c'est une expression symbolique - et rompre le pain, vous rafraîchir avec nous et quand je vous aurai quitté, dans peu d'instant car d'autres devoirs m'appellent, lorsque je vous aura quittés, j'aurai le sentiment d'avoir passé un bon et un utile moment avec des Français de toutes sortes, qui savent ce que c'est que le service public, le service du pays ainsi que la solidarité nationale.

- Alors je vous en remercie et, si je ne peux faire que chacun d'entre vous me soit présenté - vous êtes trop nombreux - ce sera un salut cordial et collectif que je vous adresserai pour terminer.